

Action IDEX Universit  Paris-Saclay - Innovation et entrepreneuriat

Appel   projets pr maturation

« Poc in labs » 2024

Lettre de cadrage

Pour la onzi me  dition de l'appel   projets pr maturation, Poc in labs s'associe aux Graduate Schools afin de soutenir l' mergence de projets   fort potentiel socio- conomique. Ainsi, le financement des projets laur ats s'appuiera sur les fonds IDEX Paris-Saclay et sur les fonds de Graduate Schools partenaires de l'appel   projets (la GS Chimie, la GS Life Sciences and Health (LSH), la GS Health & Drug Sciences (HEADS) et la GS Science de l'Ing nierie et des Syst mes (SIS)).

L'appel   projets Poc in labs 2024 vise   mettre en lumi re tout projet d'innovation qu'il soit technologique ou soci tal, social et solidaire, issu des laboratoires* du p rim tre de l'Universit  Paris-Saclay. Poc in labs vise   financer des projets destin s   entrer en phase de pr maturation d s le mois de septembre 2024.

L'objectif est de d velopper la preuve du concept du projet, de produire une strat gie de valorisation, et de proposer une  quipe pour la maturation et le d veloppement du projet. Poc in labs vise  galement   sensibiliser les porteurs de projet au design dans le cadre d'un accompagnement par le [Design Spot](#), et   la cr ation d'entreprise, dans le cadre d'une sensibilisation propos e par [IncubAlliance](#).

CRIT RES D' LIGIBILIT  DES PROJETS

1 - Pour les projets   fort potentiel technologique et  conomique

- Les projets soumis   l'AAP ont pour objectif la **pr maturation** d'un r sultat issu d'un laboratoire, potentiellement valorisable, quel que soit le champ disciplinaire concern  ;
- Les projets ne sont pas encore entr s en phase de valorisation (**exclusion** notamment des projets contractuellement engag s vers un transfert industriel et les projets port s par ou en lien avec des start-ups en cours d'incubation ainsi que les projets en cours d'essaiimage) ;
- La **structure de valorisation de l' tablissement porteur** du projet accepte d'accompagner le projet ;
- Les porteurs de projet sont les **personnels des laboratoires*** du p rim tre de l'Universit  Paris-Saclay ou les  tudiants des  tablissements composantes et des universit s membres associ es de l'Universit  Paris-Saclay ;
- La dur e de la pr maturation est comprise **entre 6 et 12 mois**.

2 - Pour les projets   fort potentiel et impact soci tal, social et solidaire (projet SHS)

- Tout projet   **vocation sociale, soci tale, d veloppement durable**, et n'impliquant pas n cessairement de technologie au sens de l'innovation, est  ligible ;
- Les projets soumis   l'AAP ont pour objectif la **pr maturation** d'un r sultat issu d'un laboratoire, potentiellement valorisable, quel que soit le champ disciplinaire concern  ;

- La **structure de valorisation de l'établissement porteur** du projet accepte d'accompagner le projet ;
- Les porteurs de projet sont les **personnels des laboratoires*** du périmètre de l'Université Paris-Saclay ou les étudiants des établissements composantes et des universités membres associées de l'Université Paris-Saclay ;
- La durée de la prématuration est comprise **entre 6 et 12 mois**.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Les financements alloués sont destinés à financer les livrables visant à développer le projet :
Cette aide financière est ajustée en fonction des besoins du projet, pour un montant **de 20K€ à 80K€**.

Elle porte sur la prise en charge de dépenses de **fonctionnement** :

- **Recrutement** dédié au « soutien au transfert » de niveau ingénieur ou technicien pour effectuer la prématuration technologique ;
- Achat de **petits matériels ou consommables**.

Ces dépenses sont financées sur les fonds de Graduate Schools partenaires et le fonds IDEX Paris-Saclay.

ACCOMPAGNEMENT A LA VALORISATION

Le porteur de projet lauréat peut bénéficier d'un accompagnement à la valorisation, financé sur fonds IDEX Paris-Saclay. Cet accompagnement repose sur les modules suivants :

— **Une étude de marché et/ou étude juridique (propriété intellectuelle, règlementaire, normalisation, etc.) ;**

Les études mentionnées ci-dessus sont réalisées par la **SATT Paris-Saclay** et financées sur le fonds IDEX Paris-Saclay.

— **Un accompagnement au design par le Design Spot de l'Université Paris-Saclay ;**

Ces dépenses sont financées sur le fonds IDEX Paris-Saclay.

— **Une sensibilisation à la création d'entreprise (« Genesis Light ») réalisée par des experts d'IncubAlliance ;**

Ces dépenses sont financées sur le fonds IDEX Paris-Saclay.

Il est également proposé au porteur lauréat de participer au programme suivant :

— **« Maturation »** : programme pédagogique mené avec des étudiants de l'Université Paris-Saclay autour du potentiel de création d'une start-up (1^{er} ou 2^e semestre).

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

1 - L'originalité et la faisabilité du projet : « Produit, service, usage » :

Ce critère implique notamment l'évaluation du positionnement du projet, nouveau par rapport à l'état de l'art et original, le réalisme du planning envisagé, la prise en compte des risques ainsi que la stratégie de valorisation envisagée.

2 - Le potentiel économique du projet : « Accès au marché » :

Ce crit re implique notamment le positionnement du projet par rapport   la concurrence, les premi res applications cibl es, les premiers utilisateurs envisageables, le positionnement TRL du projet lors de la soumission (voir annexe) et les retomb es sur l'activit  scientifique des laboratoires.

Il est demand  aux porteurs une premi re analyse du march  (l' tude de march  est prise en charge dans le cadre du projet), comprenant si possible des  l ments chiffr s ou ordres de grandeur.

Pour les projets SHS, ce crit re implique d' valuer la pertinence des projets au travers des applications potentielles avec une dimension explicite d'innovation soci tale, fonctionnelle, sociale et solidaire.

3 - La d marche de protection : « Propri t  intellectuelle » :

Ce crit re entend v rifier que le r sultat scientifique est bien prot g  ou que sa protection a  t  envisag e au regard de la r glementation en mati re de propri t  intellectuelle, notamment au regard des publications r alis es et   venir, des contrats/financement en cours et li s au projet.

4 - La coh rence des partenariats, leur compl mentarit  et leur engagement : « Equipe, soutien & int gration » :

Ce crit re entend  valuer l'engagement du laboratoire dans lequel se d roule le projet, la capacit  de gestion du porteur de projet, ainsi que la qualit  des autres partenaires (ing nieur marketing,  tudiants, etc.).

OBLIGATIONS DES  TABLISSEMENTS ET DES PORTEURS DE PROJET LAUR ATS

1 - Suivi du projet :

L' tablissement porteur du projet laur at s'engage   communiquer   l'Universit  Paris-Saclay un rapport d'ex cution technique,  conomique, juridique et scientifique relatif   la r alisation du projet :

-   l'issue d'un d lai de six (6) mois   compter de la date de d cision attributive du financement (I);
- en fin du projet (II).

Des formulaires seront transmis par l'Universit  Paris-Saclay   l' tablissement   cet effet.

2 - Modalit s financi res :

L' tablissement devra utiliser l'int gralit  de l'aide financi re aux fins de financer le projet, conform ment   :

- la description du projet sp cifi  dans le dossier de candidature, et
- au plan de financement sp cifique valid  par le jury de l'AAP Poc in labs.

Les fonds doivent  tre d pens s dans un d lai de six (6) mois   un (1) an,   compter de la date de d cision attributive du financement, conform ment   la dur e du projet.

Toute modification de la r partition de l'aide financi re doit  tre valid e par l'Universit  Paris-Saclay. Les demandes de modification devront  tre justifi es et adress es   : poc.prematuration@universite-paris-saclay.fr

L' tablissement transmettra   l'Universit  Paris-Saclay en fin de projet, un relev  des d penses sign  par l'agent comptable ou les personnes habilit es par l' tablissement, conform ment au r glement financier de l'Universit  Paris-Saclay.

Le financement du projet devra être réalisé en conformité avec la nature des dépenses éligibles au sens du règlement financier de l'Université relatif aux modalités d'attribution des aides au titre des appels à projets IDEX, et plus précisément telles que prévues dans la présente lettre de cadrage.

3 - Communication :

L'Établissement porteur fera figurer sur les supports de communication qu'il utilise en relation directe ou indirecte avec le projet lauréat, la marque verbale et la marque semi-figurative de l'Université Paris-Saclay, ainsi que la mention « Avec le soutien de l'UPSaclay ».

Toute communication ou publication portant sur le projet lauréat devra préciser que l'aide est financée sur le Programme d'Investissements d'Avenir lancé par l'Etat et mis en œuvre par l'ANR. Les supports de communication orale, les communications par voie d'affiche, les sites internet doivent également afficher les logos Investissement d'Avenir.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Un jury sera désigné pour présélectionner les projets éligibles. Ceux-ci seront ensuite évalués par le comité de sélection, formé par des représentants académiques et experts du monde socio-économique.

L'évaluation portera sur le dossier de candidature et sur un entretien mené avec le porteur de projet (d'environ 1h30) par des experts indépendants.

Enfin, le jury établira le classement des projets et publiera la liste des projets lauréats.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Le **lundi 4 mars 2024 à 9h** : publication de l'appel à projets (en ligne)
- Le **vendredi 5 avril 2024 à 17h** (heure locale) : clôture de l'appel à projets
- Du 22 avril au 21 juin 2024 : évaluation des dossiers de candidature par le jury
- Le **1^{er} juillet 2024** : publication des projets lauréats
- Démarrage des projets à partir du mois du 1er septembre 2024

INFORMATIONS AAP « Maturation – Pré-maturation » (PMM) - SNA

L'AAP « Maturation – Pré-maturation » s'inscrit dans le cadre du nouveau plan d'investissement France 2030 et de la mise en œuvre du 4e Programme d'investissements d'avenir (PIA4). Il finance la pré-maturation et la maturation de projets d'innovation à fort potentiel dans le champ des stratégies nationales d'accélération (SNA). Il vise ainsi à intensifier la chaîne d'accompagnement de ces projets et à accélérer leur transfert vers le monde socio-économique.

L'UPSaclay est lauréate de l'AAP - SNA au travers de 7 consortium nationaux dont elle est partenaire et qui couvrent 8 SNA : **ASTRAGAL** (Alimentation durable et favorable à la santé et Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique) ; **BATMAT** (Batteries) ; **H2DEC** (Hydrogène décarboné) ; **FRAME xG** (5G et futures technologies de réseaux de télécommunications) ; **ExtASE** (Technologies avancées pour les systèmes énergétiques) ; **Sci-Ty** (Digitalisation et décarbonation des mobilités) ; **Quantinum** (Technologies quantiques).

Sur le volet Prématuration, le montant du financement est de l'ordre de 80.000€ par projet. Selon le mode opératoire du consortium national, ce financement peut constituer un abondement au budget des projets

lauréats d'un AAP Prématuration, tel que Poc in labs. A ce titre, l'articulation entre un AAP Prématuration local et les candidatures à un AAP PMM – SNA est nécessaire.

Par conséquent, nous invitons les porteurs qui souhaitent candidater à un AAP PMM, correspondant à une SNA dont l'UPSAclay est partenaire, à prendre contact avec la structure de valorisation de leur établissement. Les projets lauréats de l'AAP Poc in labs et candidats à un AAP PMM pourront être présentés en comité de sélection de la SNA qui validera les demandes d'aide.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les projets sont à soumettre sous forme d'un fichier **unique** au format PDF via le dossier de candidature sur le site :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/collaborations/transfert-de-technologie/appel-projets-poc-labs-prematuration>



IL VOUS APPARTIEN DE CONTACTER LA STRUCTURE DE VALORISATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT POUR VÉRIFIER VOTRE ÉLIGIBILITÉ, CONSTITUER LE DOSSIER DE CANDIDATURE, ET POUR TOUT AUTRE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE.

CONTACTS

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter Camille Queinnec, chargée de projets prématuration Poc in labs – Université Paris-Saclay : poc.prematuration@universite-paris-saclay.fr

--

**Laboratoires éligibles à l'appel à projets Poc in labs de l'Université Paris-Saclay : CentraleSupélec, Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay (ENS Paris-Saclay), Institut d'Optique Graduate School (IOGS), AgroParisTech, IHES, Université d'Evry Val d'Essonne (UEVE), Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), Université de Paris-Saclay (UPSAclay), CNRS, CEA, INRAE, INRIA, INSERM, ONERA.*